

Aménagement, nature

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

*Direction générale de l'aménagement,  
du logement et de la nature*

*Direction de l'eau et de la biodiversité*

**Arrêté du 20 mai 2011 modifiant l'arrêté du 29 avril 2009 portant nomination au conseil  
d'administration de l'établissement public du parc national des Écrins**

NOR : DEVL1112929A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Par arrêté de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement en date du 20 mai 2011, l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 29 avril 2009 portant nomination au conseil d'administration de l'établissement public du parc national des Écrins est ainsi modifié :

1<sup>o</sup> Au *b* du 1, les mots : « le délégué régional au tourisme de Provence-Alpes-Côte d'Azur » sont remplacés par les mots : « le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur » ; les mots : « le directeur régional de la jeunesse et des sports de Provence-Alpes-Côte d'Azur » sont remplacés par les mots : « le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Provence-Alpes-Côte d'Azur » ;

2<sup>o</sup> Au *f* du 2, les mots : « M. Robert Blache, titulaire ; M. Richard Siri, suppléant » sont remplacés par les mots : « M. Marc Zecconi, titulaire et M. Alain Fardella, suppléant » et les mots : « M. Xavier Cret, titulaire ; M. Marcel Cannat, suppléant » sont remplacés par les mots : « M. Xavier Cret, titulaire ; M. Jean-Louis Poncet suppléant ».